



PREFET DE L'ESSONNE

RENOUVELLEMENT SELON LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES  
du CERTIFICAT de QUALIFICATION  
au tir des artifices de divertissement du **groupe C4-T2 - Niveau 1**  
(en utilisant ce présent formulaire le postulant est dispensé de produire une demande manuscrite)

**Identité du Candidat**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse complète (*Obligatoire dans le département de l'Essonne*)

Téléphone :

Portable

Observations éventuelles :

Date :

Signature :

- Si vous êtes titulaire d'un Certificat de qualification K4 (conformément à l'arrêté du 17/03/2008) ;
- Si vous avez participé au **montage ou au tir de trois spectacles pyrotechniques** comportant des articles pyrotechniques classés dans les catégories K4, C4 ou T2 sur une **période maximale de 5 ans précédant votre demande** ;

**Vous devez joindre à votre demande de validation :**

- ✓ votre certificat de qualification K4
- ✓ la preuve de la participation au montage ou au tir de trois spectacles pyrotechniques comportant des articles pyrotechniques classés dans les catégories KA, CA ou T2 sur une période maximale de 5 ans précédant votre demande
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ la copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport)

**Vous devez solliciter la délivrance du nouveau certificat C4-T2 avant le 30 juin 2012**  
**Passé ce délai vous ne serez plus titulaire d'aucun certificat de qualification**

**Dossier complet à adresser** à : PREFECTURE DE L'ESSONNE - CABINET - SIDPC  
Section Opérations - Boulevard de France - 91010 EVRY Cedex

